

SÉANCE DU 2024-03-11

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 11^e jour du mois de mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE ET SERGE IMBEAULT. Le directeur général et secrétaire trésorier est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 2024-03-11

2024-03-042

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 2024-02-12
3. Adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois
5. Programmation de la TECQ
6. Programmation Comité de développement de St-Léon
7. Entente Comité de développement de St-Léon
8. Achat équipements parc des aînés
9. Mandat mesure des boues
10. Nomination d'un responsable pour la bibliothèque
11. Don :
12. Correspondance
13. Varia :
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque d'adopter l'ordre du jour.

2024-03-043

2. Adoption du procès-verbal du 2024-02-12

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement d'adopter le procès-verbal du 2024-02-12 tel que rédigé.

2024-03-044

3. Lecture et adoption des comptes du mois

AIR LIQUIDE	64.01
ALIMENTATION N.M. INC.	12.63
ANDRÉ ROY ÉLECTRIQUE INC	87.11
ANNICK LAVOIE Permis véhicule lourd	72.25

AQUATECH	666.66
ARSENO ET ASSOCIÉS PUBLICITÉ INC	818.63
BERNARD & GAUDREULT	1 834.65
LOUISETTE BÉRUBÉ (Élection)	440.75
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR SOUDURE MOBILE	94.73
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	133.40
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	4 329.22
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE LA MATAPÉDIA	1 695.61
DLL FINANCIAL SOLUTIONS PARTNER	827.65
ÉLECTRICITÉ GARON INC.	3 081.93
FENETECH INC.	663.23
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	25.00
ANABEL GAGNON (Élection)	351.00
YVETTE GAGNON (Élection)	215.00
GAGNON LA GRANDE QUINCAILLERIE	33.60
GLS	16.24
GRAPHICA IMPRESSION INC	428.75
MARLAINE GUIMOND (Élection)	420.25
H2LAB	111.30
INNOVATION SCIENCE DEVELOPPEMENT CANADA	786.72
LEMIEUX LIETTE	175.00
LES PRODUITS MÉTALLIQUES A.T. INC.	263.75
LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	59.74
MACHINERIE THÉRIAULT INC.	181.58
MALLETTE	799.64
MUNICIPALITÉ DE STE-IRÈNE	165.00
PIÈCE D'AUTOS DR INC	1 014.65
ALEXANDRA PARENT (Élection)	351.00
PORTES DE GARAGE ALAIN NORMAND INC	1 285.23
PROPULSE ÉNERGIE SEC SONIC	5 265.73
PIERETTE RIOUX (Élection)	266.50
RPF LTÉE	3 160.47
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE	6 893.34
MAUDE ARIANNE TARDIF (Élection)	240.50
TELUS	44.20
MARYSE TURCOTTE (Élection)	266.50
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	210.92
UNORIA COOPÉRATIVE	1 036.03
VEOLIA ES CANADA	148.61
VOHL INC	366.74
V EXTERMINATION	325.00
LIETTE VOYER (Élection)	222.00
MARIE-PAULE VOYER (Élection)	212.75

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de février 2024 pour un total de 40 165.20\$ et d'en autoriser le paiement.

4. Période de questions sur les comptes du mois

Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque répond aux questions sur les comptes du mois.

2024-03-045

5. Approbation de la programmation des travaux #7 - TECQ

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la

taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Par conséquent monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 7 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 7 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

2024-03-046

6. Programmation : Comité de développement de St-Léon

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement d'accepter la programmation du comité de Développement de St-Léon

2024-03-047

7. Entente : : Comité de développement de St-Léon

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand confirme une participation financière de 6745.19\$ pour l'année 2024 afin de permettre la réalisation de projets qui cadrent avec les orientations du Fonds Régions et ruralité (FRR) de la MRC de la Matapédia ;

La municipalité délègue Serge Lévesque comme représentant de la municipalité sur le Conseil d'administration du comité de développement de Saint-Léon

La municipalité mandate le comité de développement a identifié par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la municipalité et le comité de développement.

La municipalité autorise monsieur Jean-Côme Lévesque, maire, à signer le protocole d'entente avec la MRC et le comité de développement

2024-03-048

8. Achat d'équipements parc des aînées

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère

Suzie Lacombe et résolue unanimement d'accepter la soumission de Décor Véronneau au montant de 4603,58\$ taxes incluses pour faire l'achat d'équipements pour le parc des aînées.

2024-03-049

9. Mandat mesure des boues

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement de mandater Écho-Tech H²O pour faire la mesure des boues des étangs 3 et 4.

2024-03-050

10. Nomination d'un responsable pour la bibliothèque

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement de nommer Madame Julie Potvin responsable de la bibliothèque municipale de la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

2024-03-051

11. Don

Il n'y a pas de don

12. Correspondance

La correspondance est lue

13. Varia

Il n'y a pas de varia

14. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions du public sur les subventions accordés pour les travaux dans les rangs.

2024-03-052

15. Levée de la séance

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement de lever la séance.

Jean-Côme Lévesque
Maire

Jean-Noël Barriault
Directeur général greffier trésorier